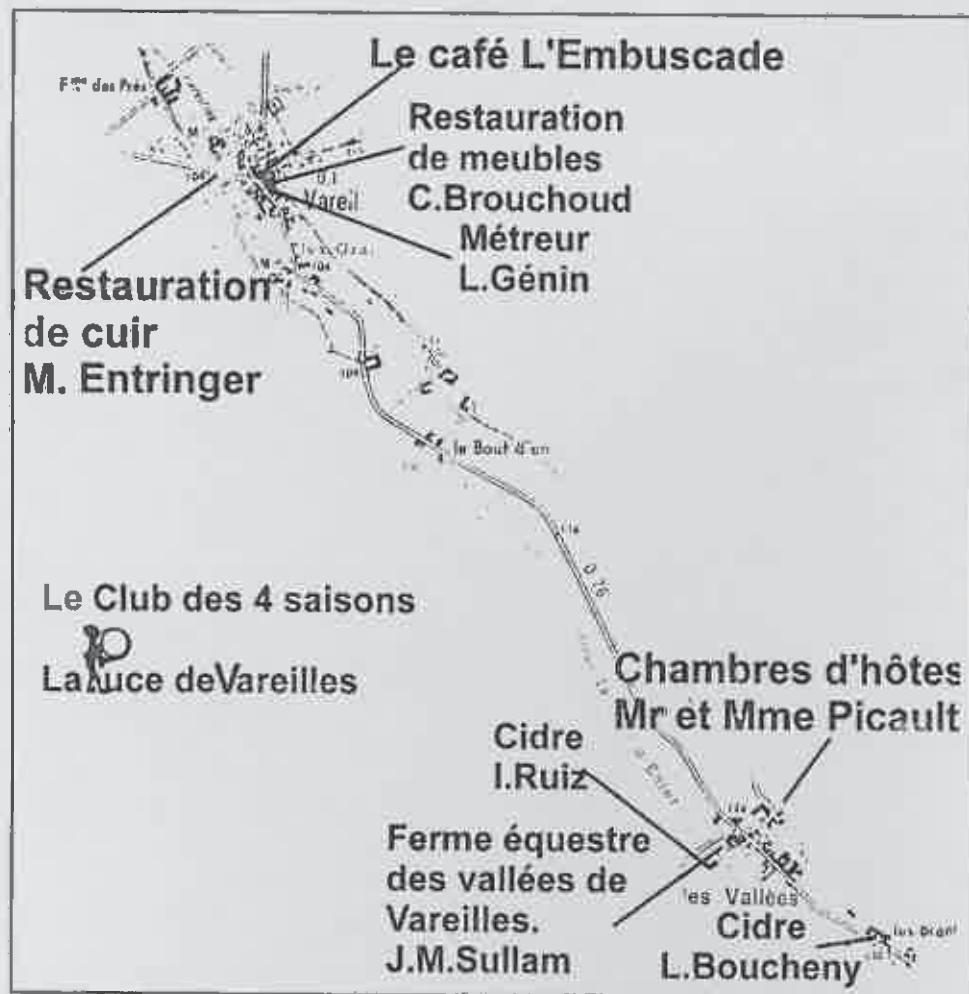




La Puce de Vareilles

Le journal qui donne la bougeotte



- La vie agitée de la mésange
- Le Café Epicerie Tabac raconté par M. Coladon
- Le VTT : un bon moyen de parcourir la campagne
- La Puce de Vareilles : sa vie son œuvre

En exclusivité :

Elections municipales : Prof nous en donne le mode d'emploi

Voilà enfin le numéro 2 de la Puce, ponctuel au rendez-vous de l'été.

Après la tempête le calme est revenu.

Vous allez retrouver l'histoire locale, les chauve souris, les oiseaux, les enfants, les jeux, comment faire du cidre, le jardin, un sujet qui fâche : les élections municipales, comment faire du vélo sans tomber, un conte, une page centrale à afficher dans la cuisine ou dans l'entrée avec les horaires des commerçants ambulants, un poème pour se préparer à l'hiver...

Nous espérons que vous nous proposerez des articles pour la prochaine Puce de l'été 2001.

Merci de vendre des « Puce » à vos amis.

En prime La Puce vous offre deux petits sujets de réflexion pour l'année :

« Mieux vaut allumer une bougie que maudire les ténèbres » (Lao Tse)

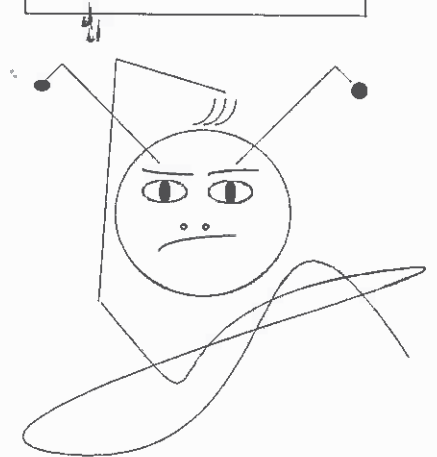
« Qui s'instruit sans agir laboure sans semer » (proverbe arabe)

On relève les copies l'année prochaine.

Signé : La Puce

Ont participé à ce numéro :

- Sarah Crétenet
- Marion Guillaumin
- Bernard Crétenet
- Martine Crétenet
- Marie Christine Perrigault
- Claude Boizet
- Bernard Boizet
- Françoise Simonnet
- Maurice Simonnet
- Thierry Ruiz
- Estelle Kheder
- Louis Boucheny
- Jean Paul Brûlé
- Christine Brouchoud
- Lionel Génin



Pour toute correspondance adressez votre courrier à :

La Puce de Vareilles
3 rue de l'Erable
89320 Vareilles
ou par Email :
ligenin@club-internet.fr



Halloween vu par Sarah

La Puce

Comment redécouvrir sa région ? Ou de l'utilisation du vélo.



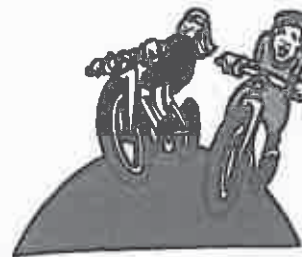
Pourquoi vélo et pas bicyclette ?

Ce sera comme vous voulez mais généralement la bicyclette est utilitaire alors que le vélo est sujet à passion. D'ailleurs nous disons VTT et non pas BTT.

Supposons que vous habitez un joli village entouré de splendides chemins et de forêts accueillantes (Vareilles peut servir d'exemple), il serait vraiment dommage de ne connaître que ce que l'on voit de la route ou des chemins que l'on emprunte lors de la sortie dominicale. Il existe un outil idéal pour approfondir la connaissance de notre si magnifique région : le surnommé VTT.

Afin que ce dernier ne devienne rapidement un engin de torture, il faut respecter quelques règles essentielles.

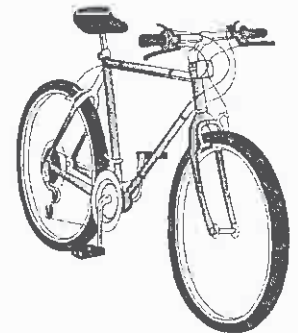
Il n'est pas obligatoire de piller tous les petits cochons et d'acheter le haut de gamme de chez Despelo. Un vélo d'entrée de gamme suffit, mais soyons vigilant. Que faut-il regarder ?



- **la taille** : comme pour les vêtements elle est importante. Elle est donnée de plusieurs manières, en pouces (17, 18, 19...; 1 pouce = 2.54 cm), en centimètres (40, 45, 50...) et en symboles (S, L, XL...). Le vendeur doit être à même de vous conseiller efficacement.

- **la selle** : souvent médiocre dans les premiers prix, le détaillant accepte généralement de vous la changer moyennant un petit supplément.

- **le poids** : certaines grandes surfaces vendent des vélos tout suspendus (suspensions avant et arrière) à des prix réduits. Attention de ne pas tomber dans le piège. Ces engins pèsent 15 kg et les suspensions ne font que de la figuration. Choisissez plutôt un vélo simple n'excédant pas 12 ou 13 kg.





Vous voilà maintenant en possession de l'objet. Avant de vous précipiter sur le Chemin de la Fontaine, il faut vérifier que vous avez une bonne position. Principalement la position de la selle, vu que le reste dépend directement de la géométrie de votre joujou :

- la hauteur : il faut placer les manivelles en ligne avec le tube de selle. Placer le talon sur la pédale basse et ajuster la hauteur de manière à ce que la jambe soit tendue.

- le recul de la selle : assis normalement, les manivelles à l'horizontale, un fil à plomb posé à l'avant du genou doit passer au centre de l'axe de la pédale ou légèrement en avant.

- la selle : elle doit être horizontale (utiliser un niveau). Ne remonte pas trop le guidon, la selle peut être plus haute que celui-ci (jusqu'à 10cm).

Ah ! J'allais oublier, avant de partir, avez-vous pensé à :

- vérifier que vos pneus sont bien gonflés (2 à 3kg)

- emporter de quoi réparer une crevaison. Au minimum une chambre à air, une pompe adaptée au type de valve, deux démonte-pneus feront l'affaire

Penser aussi à un petit encas et au casque si vous vous laissez aller à prendre quelques risques.

Voilà vous êtes prêts pour aller faire une promenade qui vous donnera l'envie de recommencer.

A bientôt sur les fabuleux chemins du Pays d'Othe.

* Pour tout autre renseignement vous pouvez contacter : Martin, Lionel ou Bernard à Vareilles.

Lettre d'un petit passereau à la gent humaine.
Petite boule de plumes je suis très belle et me fais remarquer avec mon paletot jaune souffre et vert kaki, ma queue bleu foncé, ma cagoule et ma grande cravate noires.

M'avez vous reconnue ? On m'appelle la mésange charbonnière. Et pourtant je n'ai jamais mis les pattes dans une mine ! Je préfère et de loin, l'air pur des parcs et jardins.

Mes cousines avec qui je m'entends assez bien et que je fréquente tout au long de l'année sont la mésange à tête noire, la petite nonnette et encore plus effrontée que moi : la mésange bleue.

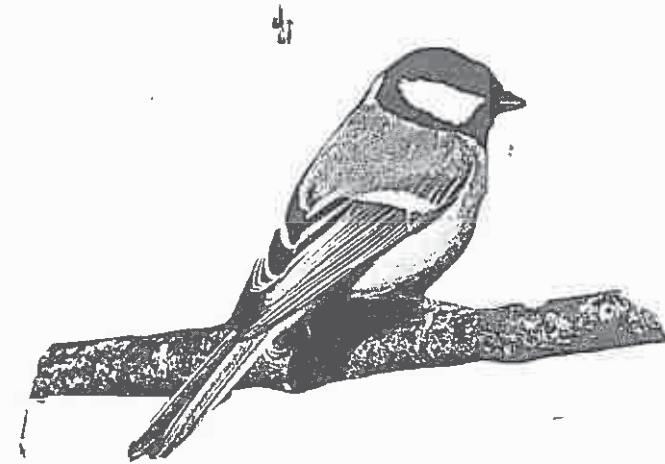
J'oubliais celle qui fait la fière, avec son petit plumet sur la tête : la mésange huppée.

Toutes ensemble, aux moments des grands froids de l'hiver, nous nous retrouvons aux mangeoires de ceux qui ont pitié de nos quinze grammes.

A la différences des animaux qui peuvent faire des réserves et vivre plusieurs jours sans nourritures, voire plusieurs semaines tel le loir ou le hérisson; pour survivre nous devons chaque jour trouver notre pitance.

Sans quoi, c'est la mort assurée.

Savez vous que nous sommes bien peu à surmonter cette triste période de l'année ?



Huit sur dix de mes compagnes, qui ne migrent pas dans le sud périssent avant les beaux jours du printemps. Si aujourd'hui nous sommes gavées d'insectes et de larves de toute sorte : l'hiver prochain, pensez à nous comme de nombreux amis qui nous aident dans cette quête journalière de nourriture.

Nous acceptons toutes les petites graines du commerce, le lard, le saindoux, la margarine mais ce que nous adorons le plus, ce sont les graines de tournesol.

Nous n'avons pas notre pareil pour les éclater et récupérer la délicieuse amande.

S'il vous plaît ne mettez ni pain sec, ni riz non cuit qui gonfle dans notre minuscule estomac. Les aliments trop salés également, genre cacahuètes, ne sont pas conseillés pour notre santé.

Installez votre mangeoire bien en vue et de préférence surélevée, à l'abri du méchant matou de la maison. Le spectacle sera à la hauteur de n'importe quel documentaire sur la gent ailée.

Pour votre plaisir et pour notre malheur, des brigands, étrangers à notre petite famille des mésanges, viendront probablement nous voler une partie de la nourriture spécialement mise à notre disposition.



Tout d'abord la sittelle torchepot.

Avec son grand bec pointu, elle est capable comme nous de casser les graines pour en tirer l'amande.

Puis le verdier d'une belle couleur chlorophylle, plutôt timide avec les humains mais pas du tout avec nous. Il se plaît à occuper longuement la mangeoire et à mastiquer avec application sa friandise préférée : la graine de tournesol.

Mais le pire de tous, c'est le chardonneret élégant.

C'est vrai qu'il est vêtu d'un fort joli costume : tête tricolore rouge vif, blanc et noir, bande jaune citron en travers de l'aile, dos brun et deux taches rousses sur la poitrine.

A la mangeoire, ils



arrivent en bande, se battent entre eux, nous tapent dessus et font une véritable razzia de graine : de vrais voyous.

De temps en temps, lorsque nous sommes tous rassasiés, s'approche un grand timide : le rouge gorge que vous connaissez tous et plus encore le bouvreuil au poitrail couleur de feu.



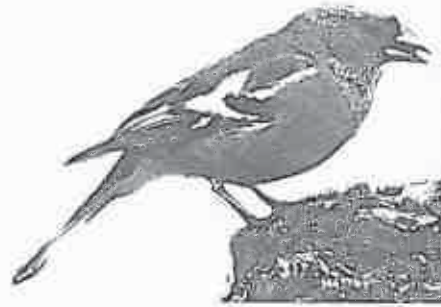
La Puce

Les stupides pinsons, incapables de décortiquer la moindre graine, s'installent au pied de la mangeoire pour grappiller les miettes de notre repas.

N'oubliez pas l'eau, surtout en période de gel. L'absence d'insectes juteux nous oblige à boire plus en hiver.

Nous avons aussi besoin de nous baigner, pour maintenir notre plumage en bon état : c'est notre couette pour les longues et froides nuits d'hiver.

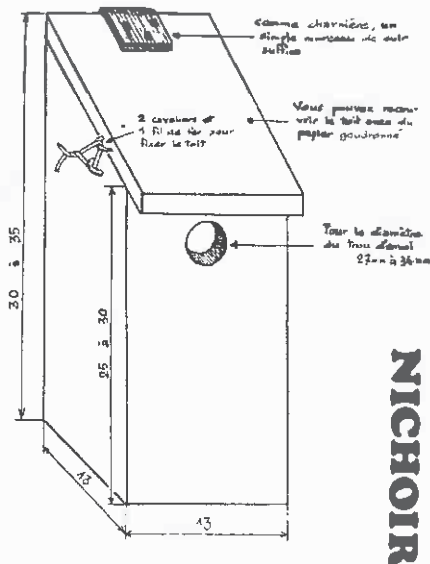
Une assiette creuse, une coupe, un couvercle de poubelle conviennent parfaitement à nos ablutions.



Pour la belle saison je vous propose un nettoyage complet de votre verger et de votre jardin.

Je ne suis pas très douée en mathématiques, mais d'autres ont calculé qu'il me fallait en moyenne 10 000 insectes pour élever mon adorable nichée de 10 à 12 poussins.

En contrepartie je vous serais reconnaissante si vous pouviez me procurer un bel appartement même sans salle de bain pour installer ma progéniture. Un petit nichoir en bois fera très bien l'affaire. Je peux vous proposer une intéressante agence immobilière, le Club des 4 Saisons de Vareilles qui vous fournira des nichoirs impeccables.



NICHOR

La Puce

N'oubliez pas mes cousines ; placez plusieurs nichoirs bien à l'abri des prédateurs et surtout du chat que nous n'aimons pas beaucoup mais qui lui nous aime trop.

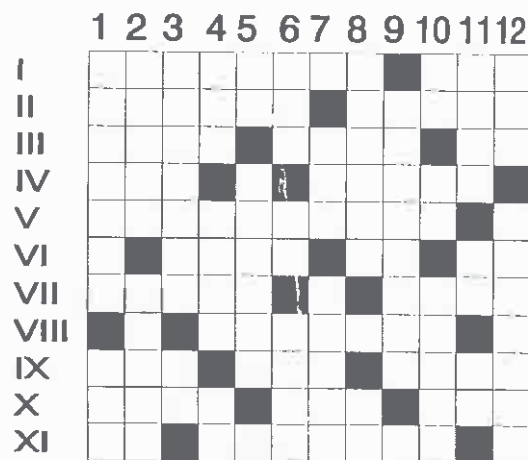
D'autres compagnons viendront égayer votre quartier, tels le troglodyte mignon, la fauvette des jardins, le rouge-queue, la mésange à longue queue, pour peu que vous leur offriez une belle haie de charme, d'aubépine ou de troènes. Sans oublier les fleurs qui embelliront votre jardin et seront un site prisé des papillons et autres insectes.

Comme vous l'avez compris, moi la mésange charbonnière et toutes mes compagnes, en plus d'égayer vos journées de nos chants mélodieux, nous sommes une aide précieuse au jardinier en exerçant une prédation importante sur les œufs, larves et insectes indésirables.

Jean Paul Brûlé



Les mots croisés :

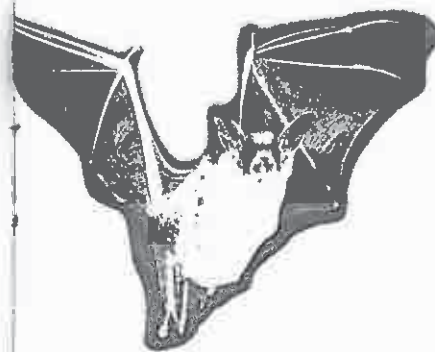
Verticalement

- Un Saint qui était utile- Bagarre.
- Auxiliaire conjugué- Circuit automobile.
- Que tu quittes ta mère (que tu...)- Il montre.
- S'entend au Sud- Prêtre non catholique - S'adresse au roi.
- Mot d'enfant têtu - Mettai à l'écart
- Ancien roi - Symbole - Sur la table, à l'envers.
- Femme de la Bible - Tissu retourné.
- Terre de Toscane - Négatif.
- Saint réfrigérant.
- Personnel - Fin de journée - Après une déception.
- Balles imprenables- Demi Maman- Lac Français.
- Un département confus - Le mois de mai voit leur fête à Vareilles

Horizontalement

- I-Région de l'Yonne -Voit beaucoup de monde à Vareilles.
- II- Montras - Nettoie des conduits.
- III- Sépare des mèches - Imprévu - Préposition.
- IV- Elle peut être sans fin - Non Acquis.
- V- On peut la prêter.
- VI- Colore en rose - Derniers de dernier - Pas à lui.
- VII-Sert à faire des cordes - Un pionnier en l'air.
- VIII- Veille sur Vareilles
- IX- Un dur - Pas tout à fait fini- Partie de bois.
- X- Vierges peut-être ?- Enfant de Tonnerre- Il est positif.
- XI- Note - Le troisième Saint de Glace

DES MERVEILLES DE L'EVOLUTION EN DANGER



La chauve-souris, ce tout petit mammifère (non non, ce n'est pas un oiseau !), après avoir tellement pâti d'une réputation injustifiée, est aujourd'hui en danger de disparition, dans l'indifférence quasi générale. Quel plaisir, pourtant de regarder voler quelques chauves-souris au travers des arbres de son jardin, l'été, à la veillée !

S'il ne peut réussir à vous faire aimer cet animal (protégé par la loi), cet article a tout de même quelques ambitions :

- démonter certaines idées négatives et complètement dénuées de sens,
- mieux vous faire connaître ce merveilleux petit animal,
- vous encourager à participer à sa protection, ou tout au moins à ne plus commettre l'irréparable.

DES SIECLES DE PREJUGES ET D'IGNORANCE

Les Romains, déjà, les clouaient sur les portes de leurs étables pour se protéger. Leur apparition silencieuse était considérée dans l'antiquité comme un mauvais présage. Les chauves-souris (ou « mains ailées » selon leur nom scientifique « Chiroptères ») furent de tout temps l'objet de préjugés qui leur causèrent bon nombre de torts.

L'ignorance est encore aujourd'hui encore une des causes de leur raréfaction. Aussi, mettons tout de suite à mal certaines croyances aussi répandues qu'erronées :

■ « les chauves-souris sont dangereuses pour l'homme » : **faux**. Plutôt discrets et craintifs, ces minuscules mammifères (de 3 à 76 grammes !) n'attaquent jamais

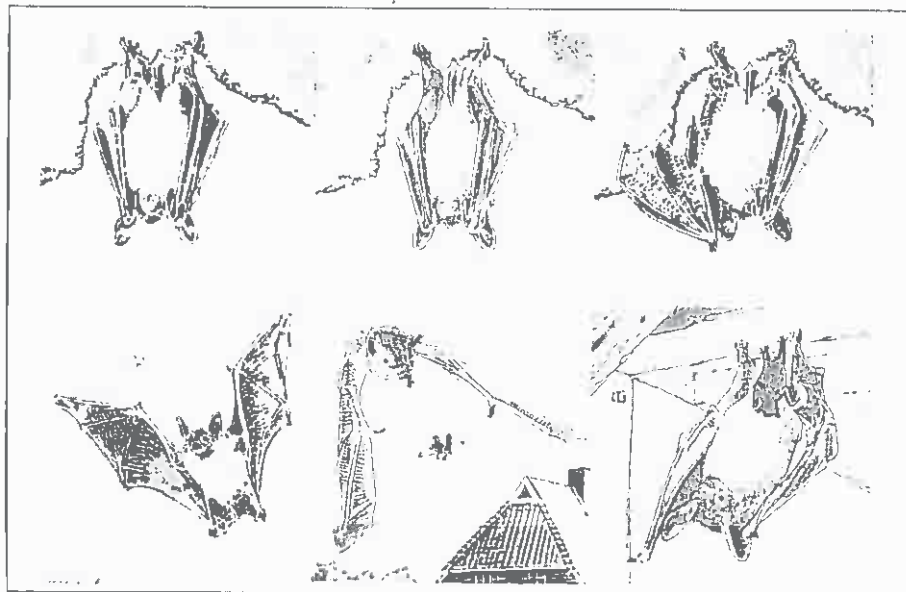
l'homme, donc à moins d'attraper une chauve-souris à mains nues (ce qui est d'ailleurs interdit), vous ne risquez absolument rien.

■ « les chauves-souris véhiculent le virus de la rage » : **oui (et rarement), mais il est exceptionnel d'avoir la rage à cause d'une chauve-souris**. En cas de morsure (seules quelques espèces mordent, les autres sont tellement petites que leurs dents vous chatouilleront !), il suffit de se faire vacciner, le temps d'incubation du virus étant assez long. En fait les cas de rage les plus fréquents se rencontrent davantage dans des pays très chauds, à l'image de l'Amérique latine par exemple.

■ « les chauves-souris sont des vampires » : **faux**. Hormis une espèce américaine de toute petite taille, nos chauves-souris Européennes se nourrissent pour la plupart d'insectes, elles sont d'ailleurs pour cette raison très utiles.



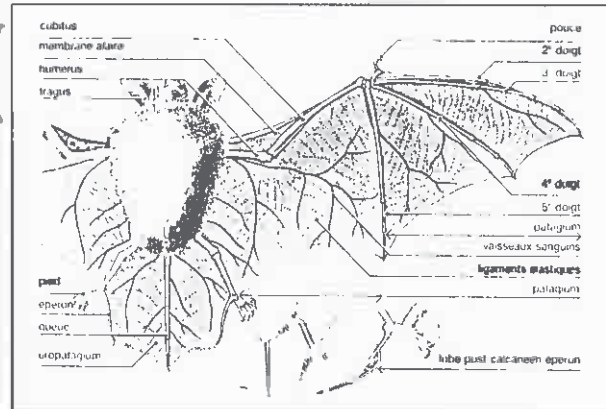
■ « les chauves-souris se prennent dans les cheveux » : **faux**. Leur radar (elles se dirigent par écholocation) est bien trop perfectionné pour qu'elles ne vous évitent pas.



QUI SONT-ELLES ?

Ce sont des mammifères et donc tout comme nous elles sont pourvues de poils, de glandes mammaires qui produisent du lait pour les nouveau-nés, de dents de lait et de la capacité de garder constante la température de leur corps.

Leurs signes distinctifs ?



■ un système logé dans le larynx qui leur permet de produire des ultra sons, de les émettre et d'analyser leur écho, afin de se diriger et de chasser leurs proies lesquelles peuvent également émettre des ultrasons destinés à brouiller le radar de la chauve-souris.

■ Des membres supérieurs dont le cubitus et les doigts sont allongés et reliés entre eux par une membrane alaire, qui part des flancs et est tendue entre les doigts et les pattes postérieures, jusqu'à la queue. Ces ailes permettent des vols d'une extrême agilité.

COMMENT VIVENT-ELLES ?

Les chauves-souris sont des insectivores (il y a quelques exceptions) qui chassent dès que le soleil est moins agressif (leur membrane alaire supporte mal les rayons solaires), au rythme parfois d'un insecte par minute ! Elles apprécient les zones humides, les clairières, les lisières des forêts : tous les endroits où elles trouveront des insectes.

En général, elles se reproduisent une fois l'an, mettant au monde un petit (quelques espèces ont des jumeaux), nu et aveugle, dont la fécondation aura été contrôlée par la mère qui conserve la semence du mâle dans une poche de ses organes génitaux pendant l'hibernation. Les petits réussiront à voler au bout de 4 à 6 semaines, ils chasseront alors leurs premiers insectes. A peine 40% des jeunes atteignent leur deuxième année, alors que beaucoup d'adultes peuvent vivre au delà de vingt ans.

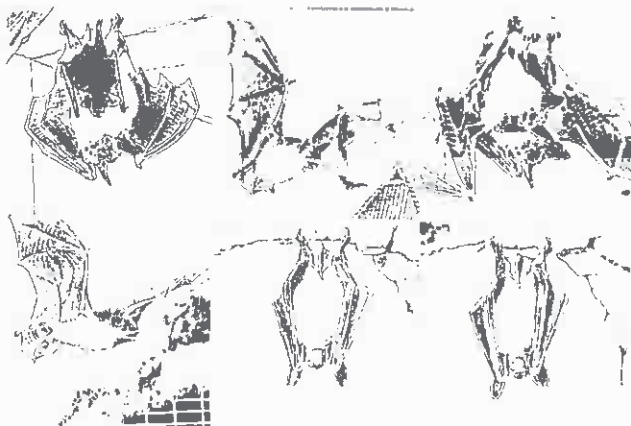
A l'automne, toutes les chauves-souris de nos pays (certaines après une longue migration) retrouvent leurs quartiers d'hiver pour une hibernation qui durera, selon les températures, jusqu'à environ fin mars. Durant cette période, leur métabolisme ralentit considérablement, le rythme cardiaque passant de 400 à moins de 30 pulsations par minutes. Beaucoup de chauves-souris hibernent dans des grottes ou d'anciennes carrières, d'autres privilégient les creux des gros arbres, enfin certaines préfèrent (hiberner comme été) les bâtiments.

La trentaine d'espèces présentes en France est répartie en trois familles :

- les Rhinolophidés, dont la face est très caractéristique, qui sont les plus menacées,
- les Vespertilionidés, à museau de chien,
- les Molossidés, comprenant un seul représentant, le Molosse de Cestoni, qui vit sur le pourtour méditerranéen.

Toutes ces espèces sont plus ou moins menacées de disparition. Certaines, comme le Petit Rhinolophe, l'étant à très court terme.

QUELLES SONT LES RAISONS DE LEUR RAREFACTION ?

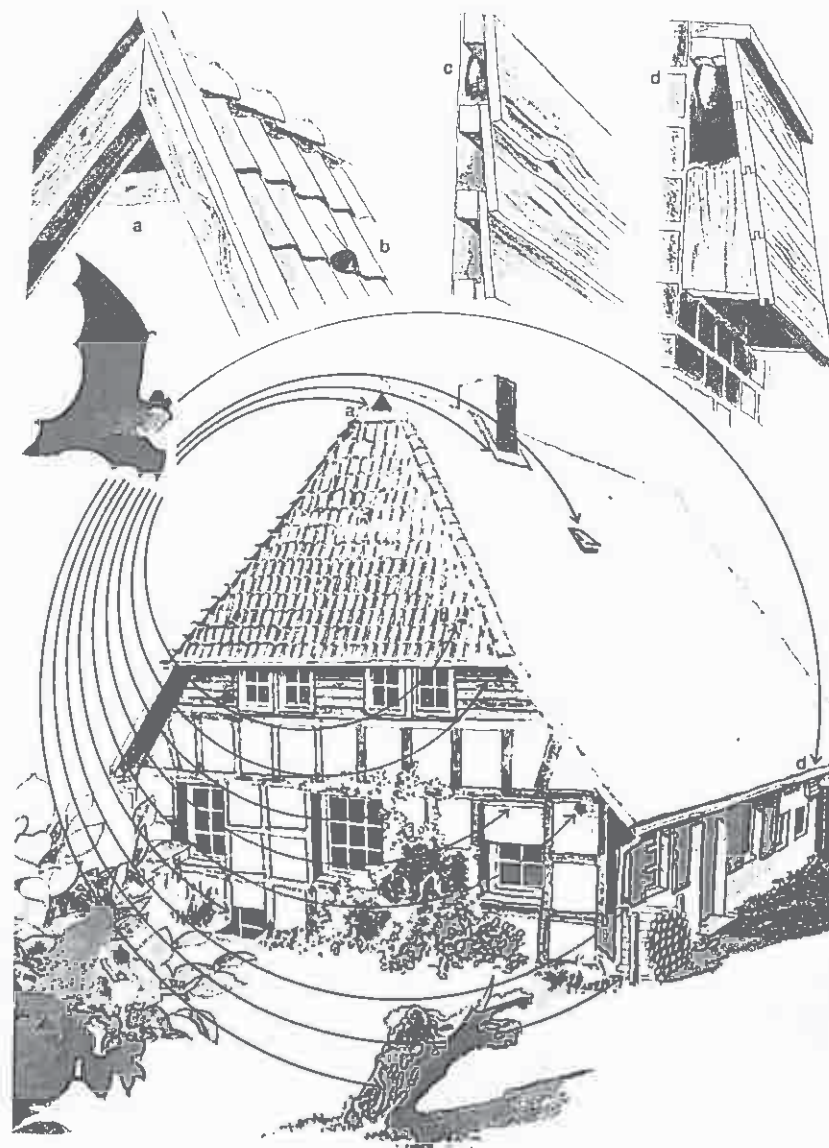


Les causes sont nombreuses :

- les aléas climatiques peuvent expliquer dans certains cas une mortalité importante : les chauves-souris qui commencent leur hibernation avec une réserve de graisse insuffisante en raison d'un manque d'insectes par temps

froid et humide, meurent de faim durant l'hiver.

Le climat n'est hélas pas le seul responsable de la raréfaction des chauves-souris. Une fois encore, c'est surtout l'homme qui est le plus nuisible aux chiroptères :



Par la suppression des gîtes d'hivernage ou d'estivage : les vieilles granges sont souvent détruites, les vieux arbres souvent abattus. De même, la rénovation des maisons anciennes s'accompagne fréquemment de l'obturation de toutes les cavités, anfractuosités et ouvertures de toutes sortes où nichaient des chauves-souris.

- Par l'utilisation de produits toxiques tels que ceux de traitement du bois, dont le simple contact ou les vapeurs peuvent intoxiquer mortellement les chauves-souris en quelques heures

(NB : c'est tout aussi dangereux pour vous !).

- Par l'anéantissement de leur espace vital : assèchement des marais, suppression des haies, par la généralisation de grandes surfaces de monoculture, ce qui représente autant de suppressions de terrains de chasse pour les chauves-souris.

- Par l'utilisation d'insecticides, de fongicides et autres herbicides du fait d'une agriculture intensive qui court après sa propre queue : soit les chauves-souris ne trouvent plus d'insectes pour se nourrir, soit elles consomment des insectes empoisonnés : les produits toxiques s'accumulent dans les graisses des chauves-souris. La consommation de cette graisse durant l'hibernation empoisonne alors les chauves-souris.

- Par les agissements de certains individus qui n'hésitent pas à « brûler » une colonie de chauves-souris sous prétexte que « cela fait sale » chez eux, alors qu'ils pourraient cohabiter pacifiquement et même récupérer les excréments des chiroptères (le guano), excellent fertilisant pour le jardinage.

- Par la surfréquentation de certains gîtes et des dérangements durant l'hibernation. Le réveil de ces animaux pendant leur sommeil (à cause d'un bruit ou même du réchauffement dû à votre respiration) peut leur être fatal, car stressant et très consommateur de graisses à cause de l'élévation brutale de leur métabolisme.

ALORS QUE POUVONS NOUS FAIRE ?

- Tout d'abord, il faut changer nos pratiques agricoles (favoriser le « Bio »), ne plus assécher les zones humides, recréer des haies, restaurer le domaine vital des chauves-souris et surtout ne plus utiliser de produits toxiques.

- Apprendre à partager l'espace vital : laisser quelques trous dans une dépendance, accepter quelques fissures dans un mur, ne pas abattre tous les vieux arbres... Ces quelques petites actions vous permettront peut-être de vous émerveiller les soirs d'été des vols surprenants de vos virtuoses voisins, qui vous débarrasseront par la même occasion d'un nombre considérable d'insectes.



EN CONCLUSION

Ces merveilles de l'évolution (radar, fécondation différée, hibernation, qualités de vol remarquables...) méritent à plus d'un titre qu'on les préserve de nos excès du « tout béton », « tout lisse », « tout aseptisé » et des pratiques agricoles myopes pour l'avenir.

La vie est un immense puzzle dont chaque pièce est indispensable, la disparition des chauves-souris entraînerait une rupture supplémentaire de la chaîne alimentaire et serait révélatrice du grave déséquilibre de notre écosystème.

Cet été, le soir, prenez quelques instants pour observer nos chauves-souris accomplir des prodiges pour attraper un papillon de nuit. Ceci vous convaincra, je l'espère, qu'elles méritent de vivre, au même titre qu'un lynx ou que l'ours des Pyrénées.

Thierry Ruiz



Il y a bien longtemps de cela dans un très beau château, vivaient une reine, un roi et une princesse. La reine s'appelait Margarette, le roi Richard et la princesse Rose.



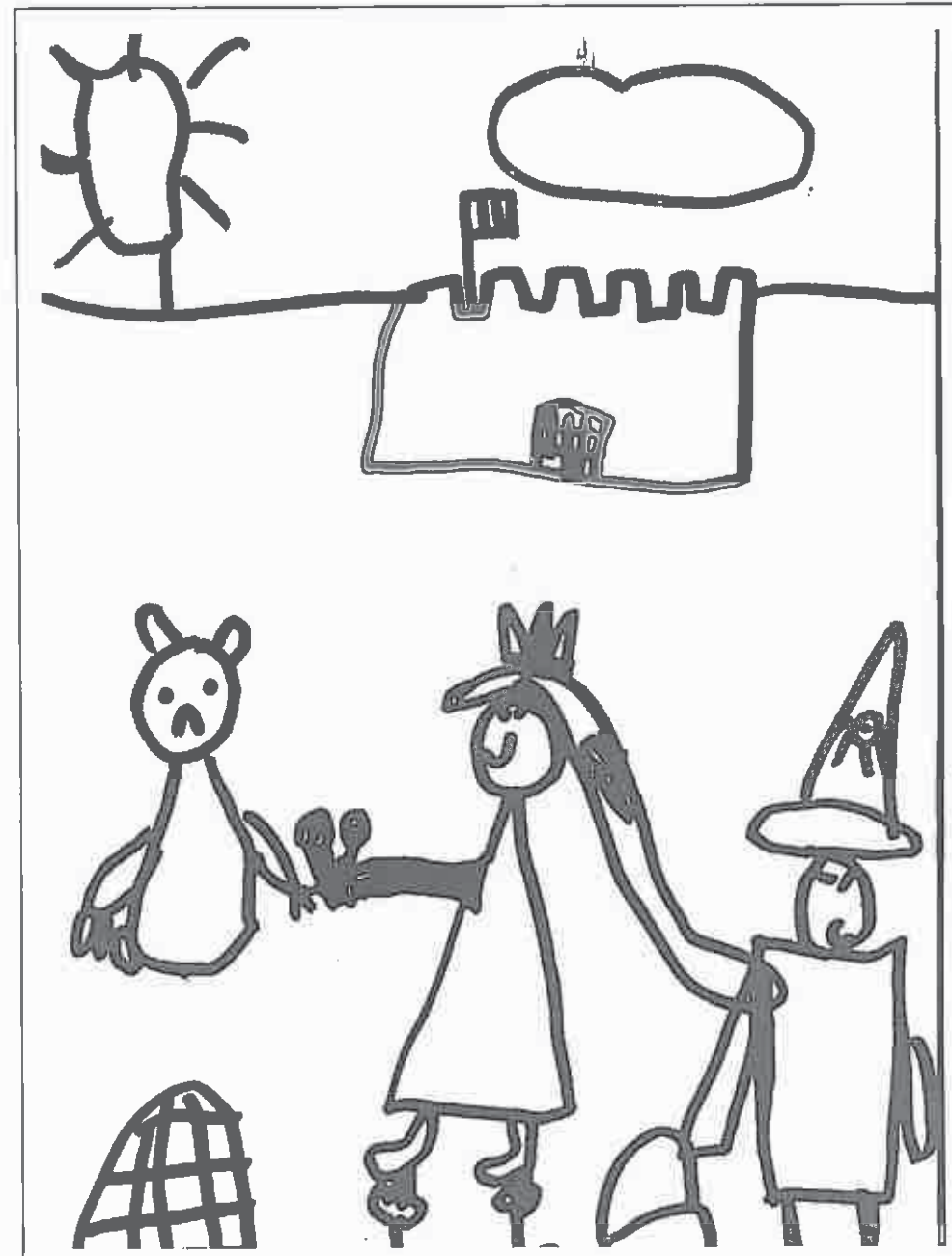
Un jour, Rose voulut se promener, alors elle en demanda la permission à ses parents:

- "Maman, papa, puis-je aller dans la forêt Saurée?" proposa la princesse
- "Non", répondit son père
- "Mais pourquoi?"
- "Parce qu'il y a trop de dangers!" cria son père

- "Richard, elle a 16 ans maintenant!" lui expliqua Margarette.
- "Bon d'accord, mais fait très attention."
- "Oui papa" répondit Rose.

Une fois arrivée, elle fait un bouquet de roses, ses fleurs préférées, ensuite elle marche. Soudain elle voit des arbres qui coupent le chemin, alors elle regarde à travers. Que voit-elle? Une maisonnette avec des fleurs: des roses, des violettes, des marguerites... Alors elle frappe, personne, elle recommence, rien... Au bout d'un moment, elle fait le tour de la maison. Elle voit une vieille dame cueillir des carottes:

- "Bonjour madame!" s'exclama Rose.
- "Bonjour petite, sais-tu que tu as dépassé la forêt de Saurée?"
- "Oui oui mais c'est à vous cette maison de poupée?"
- "Oui ma belle, veux-tu rester avec moi pour manger?"
- "Oh oui! Je crois que j'ai un petit creux!", s'exclama-t-elle.



"Bon, qu'est-ce que tu aimes ?" lui demanda la vieille.



- "De tout !"
- "Connais-tu les crapauds confits ?"
- "Non"

Après avoir mangé Rose veut reprendre son chemin, mais elle croit qu'elle a trop mangé :

- "madame je voudrais reprendre mon chemin mais j'ai mal au ventre."
- "Comment t'appelles-tu ?"
- "Je m'appelle Rose, la princesse du

royaume des neiges !"

- "Ah ! C'est ça alors, quand on est une princesse et qu'on mange des crapauds confits de "Crapouilla" on a mal au ventre !"
 - "Pourquoi ?"
 - "Parce que je suis une sorcière !" Elle attrape Rose et la met dans un cageot.
 - Pendant ce temps là au château; "Mais qu'est qu'elle fait?", se demanda Margarete.
 - "Oui je vais y aller avec des gardes, veux-tu venir?"
 - "Oui bien sûr!" s'exclama la reine.
 - En arrivant chez Crapouilla le roi et sa femme entrèrent sans frapper: "Rose, Rose! Où es-tu?"
 - "Maman! Je suis là dans le cageot! La sorcière est dans le jardin!"
 - "Ah bon nous allons l'attraper cette maudite sorcière!"
 - "Rentre avec moi ! Ordonna sa mère"
- Une fois dans le jardin le roi arrêta Crapouilla et rentra.



Voilà, tout est bien qui finit bien!

MARTIN GUILLAUDIN 9ans

Recette pour empoisonner les loups

R On se pourvoit d'un chien : pour celui de taille commune, il faut trois quattrons de noix vomique, la faire râper avec une râpe à bois, et non piler, (après l'avoir fait sécher au four) ramasser six ou huit oignons de colchique, autrement appelée veille, veilleuse ou tulipe sauvage, qui se trouve communément dans les prés un peu froids ; une forte poignée de erin haché, de la longueur d'une ligne, dans laquelle se mêle une poignée de verre pilé. On donne au chien une once de la noix râpée, qu'on lui fait prendre dans du bouillon ; pendant qu'il meurt, vous pilez vos oignons, qui se mettent en lait ; mettez les ensuite avec le



erin haché, le verre pilé et le reste de la noix vomique. Le chien mort, on lui fait de profondes incisions dans les parties charnues. Vous y introduirez la composition ; il faut en placer une grande partie dans la poitrine ; on coud les plaies pour les fermer, puis on dépose le chien dans un fumier chaud pour le corrompre, sans néanmoins attendre qu'il soit corrompu en entier ; mais on le laisse jusqu'à ce qu'il soit assez pourri pour que le poil se détache de lui-même, et qu'il y ait de l'odeur ; c'est à dire quinze ou vingt quatre heures ; alors on le retire pour le placer en faisant une traînée avec son corps, dans l'endroit où les loups ont coutume de passer, soit blés verts ou dans les bois, sur un carrefour, ou ils vont le plus souvent gratter et fienter.

Si l'animal a été dévoré, il faut chercher avec soin dans les environs pour trouver le loup, qui ne peut vivre que très peu de minutes après avoir avalé le poison.

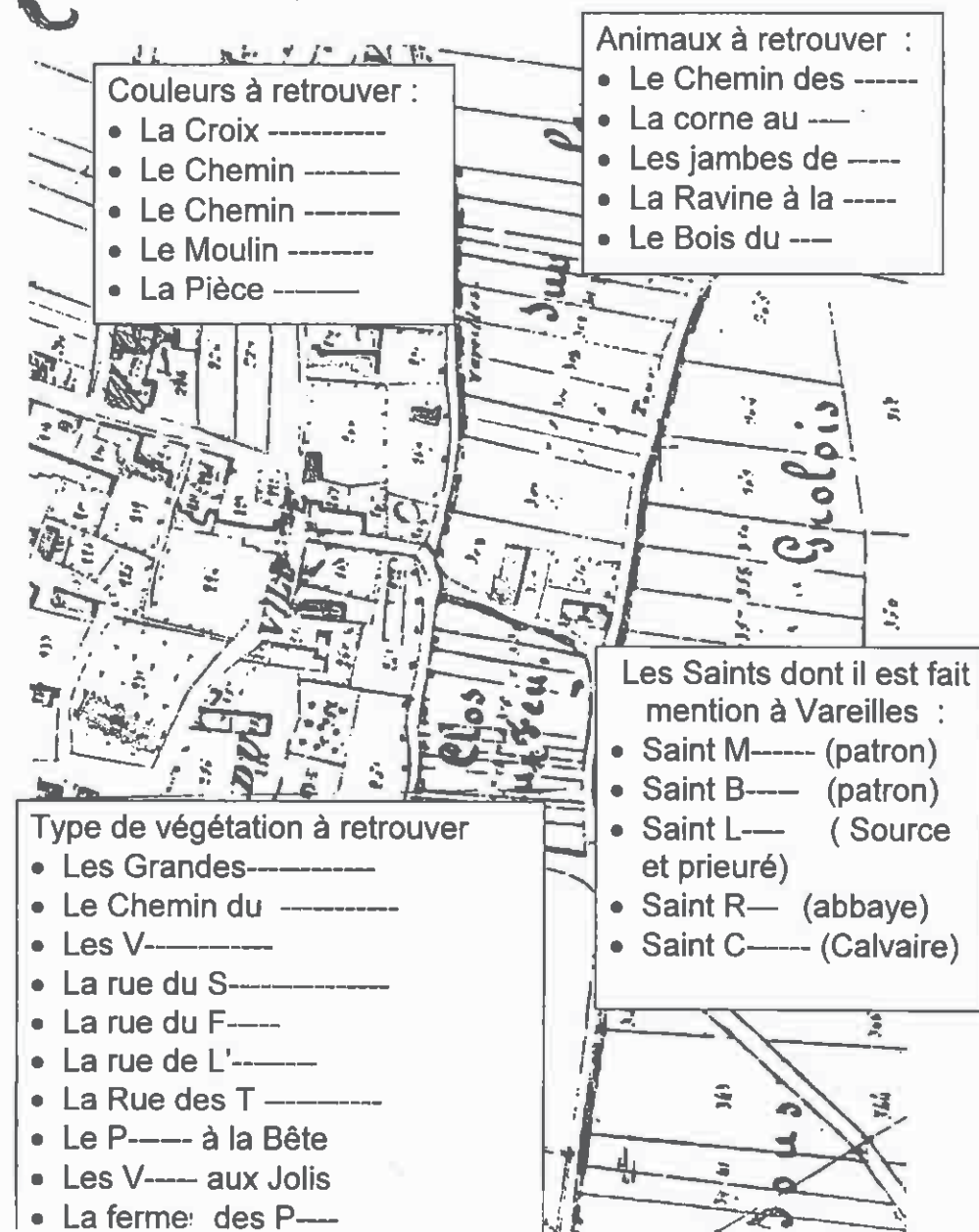
À défaut de chien il est possible de se servir d'un mouton, d'un veau ou d'un âne ; le résultat est le même.

Le temps le meilleur pour assurer le complet succès de l'empoisonnement est le moment où la terre est couverte de neige ; cependant on peut espérer quelques résultats dans toutes les saisons de l'année.

Il est recommandé à Messieurs les Maires des communes où ce mode de destruction sera employé, d'informer les habitants au son de la caisse, du jour où l'empoisonnement commencera, et de les inviter à ne pas laisser sortir leurs chiens pendant le temps de sa durée. Les propriétaires qui voudront en conséquence, pratiquer dans leur bois la mesure indiquée en devront en prévenir à l'avance Messieurs les Maires, et avoir soin que les animaux empoisonnés ne demeurent pas plus de dix jours sur la place ; après ce délai il sera nécessaire de faire mettre les chairs que les loups n'auraient pas dévorées, dans un trou de deux pieds au moins de profondeur, afin d'éviter les accidents. L'autorité locale est chargée d'assurer l'exécution de cet ordre. L'empoisonnement peut être renouvelé plusieurs fois dans la même saison.

Arrêté par nous Préfet de l'Yonne, le 1^{er} janvier 1818-Marquie de Gasville
Bernard Boizet- Archives communales de Vareilles

Connaissez vous la commune ? (lieux-dits, rues, etc...)
A vous de compléter :



Couleurs à retrouver :

- La Croix -----
- Le Chemin -----
- Le Chemin -----
- Le Moulin -----
- La Pièce -----

Animaux à retrouver :

- Le Chemin des -----
- La corne au -----
- Les jambes de -----
- La Ravine à la -----
- Le Bois du -----

Les Saints dont il est fait mention à Vareilles :

- Saint M----- (patron)
- Saint B----- (patron)
- Saint L----- (Source et prieuré)
- Saint R----- (abbaye)
- Saint C----- (Calvaire)

Type de végétation à retrouver

- Les Grandes-----
- Le Chemin du -----
- Les V-----
- La rue du S-----
- La rue du F-----
- La rue de L'-----
- La Rue des T-----
- Le P----- à la Bête
- Les V----- aux Jolis
- La ferme des P-----

BAN DE VENDANGES

Ce jour d'hui 6 septembre 1793, AN second de la République une et indivisible, nous, Maire, Officiers Municipaux et Procureur de la Commune de Vareilles, ainsi que le Conseil Général de cette Commune, assemblés en vertu du directoire du département de l'Yonne, concernant le Ban de Vendanges du 8 septembre 1793 :

Ouies les conclusions du Procureur de cette Commune et y faisant droit, avons fixé que le dit Ban de Vendanges serait mis à mardi 8 de ce mois et faisons défense à aucun citoyen qui s'immiscerait d'aller en vendanges avant ce terme fixé à vingt livres d'amende.

Faisons en même temps défense à tout citoyen sous prétexte de "grapper" d'aller avant quatre jours après la fin entière de la dite vendange et faisons aussi différence pour l'effeuillage des dites vignes, sous peine de trois livres d'amende.

Fait et arrêté en notre Maison Commune les jour et an que dessus.

SIGNATURES :

DURANT Pierre : Maire , POULAIN : Officier , BORDIER et HORSIN. Greffiers , COLLET , HENRY Savinien: Notable, PATOIS Edme.

REF : A.D.Y. dépôt 166-D1-REGISTRE DES DELIBERATIONS-VAREILLES-

A PROPOS DE VIGNES :

Extrait des CAHIERS de DOLEANCES (1789) du BAILLIAGE de SENS pour les ETATS GENERAUX :

"On compte 15 arpents de vignes donnant un vin mauvais qui se consomme dans le pays."

Sans commentaires...

Bernard Boizet

HALLOWEEN

(All halloweve : la veille de tous les saints)



Ancienne fête celtique, donc d'origine gauloise, Halloween fut à l'origine de grands débordements festifs.

Elle se perpétua jusqu'au 9^{ème} siècle, date à laquelle le clergé tenta d'y mettre fin en instaurant la Toussaint.

Les fêtards ne désarmèrent pas et Halloween s'expatria d'abord à l'ouest de l'Europe (Écosse, Irlande, Pays de Galles, Bretagne). Puis au 19^{ème} siècle, parvint aux Amériques. Là, elle se pare du potiron et connaît l'ampleur que maintenant nous savons.



C'est alors un juste retour des choses que nous profitons d'une "nouvelle" occasion de faire la fête.



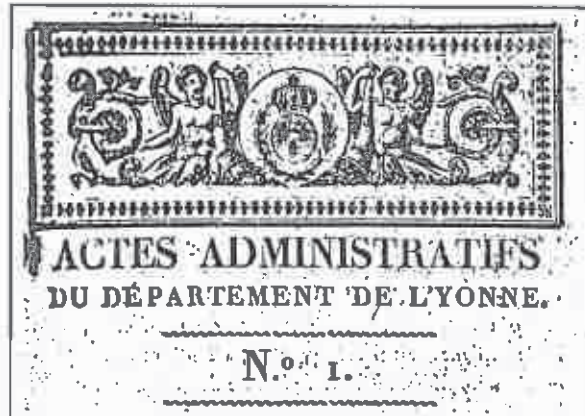
Le soir du 31 octobre, nous pourrions donc allumer des bougies à nos fenêtres pour guider nos morts qui viendront se réchauffer dans nos foyers accompagnés, bien entendu, de sorcières et de fées malfaisantes. Si nous ne voulons pas recevoir ces derniers, nous devons allumer de grands feux sur les collines alentours.

Quoi qu'il en soit, vous serez sûrement obligés de donner des bonbons aux enfants.

Déguisés pour faire peur, ils viendront vous les réclamer, et si vous n'obtempérez pas, ils vous jetteront un mauvais sort...HI HI HI HI.....

Bernard Oretenet





REF : RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PREFECTURE DE L'YONNE

Extrait de la partie officielle du MONITEUR, du 14 juillet 1817.

Le 13 juillet, à 9 heures du matin, Son Altesse Royale, Madame la Duchesse DE BERRY a ressenti les premières douleurs de l'enfantement et, à 11 heures 25 minutes, elle est heureusement accouchée d'une Princesse, qui, d'après les ordres du Roi, se nommera : Louise-Elisabeth d'Artois, Mademoiselle.

L'acte de naissance a été rédigé par Son Excellence le Chancelier de France, avec toutes les formalités requises, et inscrit sur les registres de l'état civil de la Maison Royale.

L'état de santé de la nouvelle Princesse et de son auguste mère est très satisfaisant.

Le Préfet invite et autorise M. M. les Maires, qui ont des ressources disponibles en argent ou en farines, provenant des secours accordés par la bonté paternelle du Roi, à faire aux pauvres de leurs Communes une distribution extraordinaire de pain en réjouissance de l'heureux événement qui donne un nouveau rejeton à l'illustre famille des Bourbons.

Bernard Boizet

Note :

Le Roi dont il est fait mention est LOUIS XVIII (1814-1824), frère de LOUIS XVI

Un soir de printemps, les sept nains après une journée de dur labeur, se sont retrouvés sur la place du village pour prendre le frais.



Dormeur : Ça va encore faire des histoires !

ATCHOUM : Quoi encore ?

Dormeur : Les élections municipales

Prof : Il n'y a pas de raison, au contraire, c'est une occasion de discuter, de mettre les problèmes à plat et de faire des

JOYEUX : Oh ! oui ! ça va être chou

GRINGHEUX : N'exagérons rien

Simplet : C'est quand au fait ?

Prof : En Mars 2001

Timide : Ça va on a le temps !

ATCHOUM : Oui, mais il faut préparer, faire des listes, des débats et tout ça.

GRINGHEUX : Des débats ? Des pugilats plutôt !

Dormeur : De toutes façons, ce sont toujours les mêmes qui se présentent.

Prof : Ça ne tient qu'à vous de vous présenter, on a le conseil municipal qu'on mérite, et même si vous n'êtes pas élus vous aurez au moins montré votre intérêt pour la vie de votre village.

Dormeur : Oui, mais ça prend trop de temps

Prof : Il y a des conseillers municipaux qui ne font que venir aux réunions du conseil municipal, ça ne prend pas trop de temps et au moins, ils peuvent donner leur avis sur des questions qui les intéressent.

ATCHOUM : Oui mais si tout le monde fait ça, ça n'est pas très constructif, il faut faire des projets, se documenter, téléphoner, écrire partout !

GRINGHEUX : Il se prend pour un futur ministre celui là ou quoi ?

Dormeur : Moi, si j'étais conseiller municipal, je voterais comme les autres, ou alors pour le moins cher, ou alors comme on a toujours fait et depuis toujours, c'est facile et tout le monde serait content.

GRINGHEUX : Ça, c'est malin !

Simplet : C'est bizarre, il n'y a plus de feuilles aux arbres, on doit être en hiver.

ATCHOUM : C'est pour ça que je me suis enrhumé, atchoum !

JOYEUX : C'est trognon, ces arbres troncs !

Dormeur : Il y a plein de gens qui disent : Y A QU'A, FAUT QU'ON, ils se présenteront ceux là.

GRINGHEUX : Il faut dire que tout va mal, la crise, l'insécurité, les impôts, les jeunes.... Et pis on ne nous dit rien !

Prof : Le conseil municipal est ouvert au public tout le monde peut y assister, c'est toujours affiché avant sur les panneaux de la mairie.

GRINGHEUX : Oui, mais on ne peut rien dire !



Prof : C'est vrai, à moins que le maire ne donne la parole, ce qui est exceptionnel, mais pour une question particulière, tu peux adresser une lettre au conseil municipal ; si elle est lue pendant le conseil et qu'en plus tu es présent, cela peut avoir une influence. Mais sachez que le maire décide de l'ordre du jour et qu'il peut refuser d'aborder certains sujets.



Timide : Moi je dis qu'il faudrait plus de jeunes qui se présentent, la vie a changé, les besoins et la façon de vivre ne sont plus les mêmes !

Dormeur : Et des femmes il faut des femmes !

GRINGHEUX : Et des étrangers pendant que vous y êtes !

Prof : Tu ne crois pas si bien dire ! à partir des prochaines élections municipales les ressortissants des pays de la communauté européenne pourront voter dans leur commune de résidence et même s'y

présenter mais ils ne peuvent pas être maires ou adjoints.

ATCHOUM : Tu n'as qu'à te présenter, Timide.

Timide : Euh ! je suis trop jeune !

Prof : Pas du tout, tu peux voter et te présenter à partir de dix huit ans

Timide : Bon, d'accord mais avec ma femme alors.

Simplet : Et elle est pas timide sa femme ça va barder.

Prof : Ils peuvent se présenter et être élus tous les deux si ils veulent, dans une petite commune comme la nôtre, il n'y a aucune restriction sur les liens entre élus.

JOYEUX : Imagine toute la famille Atchoum au conseil, le concert !

GRINGHEUX : En ce moment, ce serait plutôt la famille...

ATCHOUM : Oh, vous, vous êtes toujours entrain de dénigrer, mais vous n'avez jamais rien de positif à proposer.

Simplet : Est-ce que je peux me présenter tout seul, moi ?

Prof : Oui, bien sûr, à Vareilles il y a moins de 2 500 habitants, tu peux faire une liste à deux, trois, dix ou quinze, mais il faut élire onze conseillers municipaux. Ce sont les électeurs qui font le panachage, il faut arriver à onze noms maximum dans ton enveloppe. Par exemple : 3 de la liste de Gringheux, 3 de la liste de Joyeux, 4 de la liste de Prof et un Simplet qui est tout seul,



ça fait onze, si tu oublies d'en rayer et que ça fait douze, ton vote est nul. Tu peux aussi mettre les onze de la liste d'Atchoum.

JOYEUX : Moi, je ne vote que pour les jeunes !



ATCHOUM : Moi, que pour les femmes !

GRINCHEUX : Moi, je raye tous les gens que je n'aime pas.

Dormeur : Ben, il ne va pas rester grand monde !

GRINCHEUX : Si, moi.

ATCHOUM : De toutes façon, je ne peux pas me présenter à Vareilles, je vote à Paris.

Prof. : Si, à partir du moment où tu paies des contributions directes à Vareilles, tu peux t'y présenter.

Simplet : Oh, lala, c'est compliqué ça encore.

Prof. : Mais non, je résume : pour voter dans une commune tu dois y être résident ou y payer des contributions directes et t'inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre. Pour te présenter, tu dois seulement y payer des contributions directes.

Timide : Il n'y a qu'un tour alors ?

Prof. : Non, au premier tour, ne sont élus que les personnes qui ont obtenu au moins 50% des suffrages exprimés et un nombre de voix supérieur à 25% des électeurs inscrits. Au deuxième tour, pour les postes restants à pourvoir, les personnes qui obtiennent le plus de voix sont élues.

ATCHOUM : Alors, s'il y a beaucoup

d'abstentions, il se peut que personne ne soit élu au premier tour.

Dormeur : Et c'est celui qui a le plus de voix qui est maire ?

Prof. : Pas du tout, seulement après et le plus vite possible, le conseil se réunit et élit en son sein le maire et ses adjoints.

Dormeur : Ça va encore faire des histoires.

Timide : C'est payé conseiller municipal ?

Prof. : Il n'y a que le maire et ses adjoints qui sont dédommagés.

GRINCHEUX : Ça doit coûter à la commune !

Prof. : Oui, mais il faut qu'ils fassent les permanences de la mairie, qu'ils aillent à des réunions pour représenter la commune, qu'ils se documentent, qu'ils téléphonent, qu'ils écrivent...

Dormeur : Oh, lala, ça a l'air fatigant.

Prof. : N'exagérons rien, mais c'est une responsabilité, d'ailleurs le maire et ses adjoints sont officiers d'état civil et de police judiciaire.

Timide : Oh ! c'est pas pour moi ! et je suis trop timide pour faire des discours ou des mariages.

JOYEUX : Tout le monde t'aime dans le village et tout le monde sait que tu as plein de bonnes idées, en plus tu es jeune, tu as des enfants, tu es l'avenir de notre commune.

GRINCHEUX : N'en jetez plus la coupe est pleine !

Simplet : Vive Timide !

Prof. : De toute façon, vous pouvez voter pour lui, dans une petite commune comme Vareilles, il n'y a pas de dépôt de candidature officiel, il peut être élu sans s'être présenté au préalable.

ATCHOUM : Ça c'est la classe !

Prof. : Il a quand même le droit de refuser mais ça ferait de la peine à tous ses électeurs.

Simplet : Moi, je vote pour Timide !

JOYEUX : Moi aussi !

Dormeur : Moi aussi !

Prof. : Toi Dormeur pour pouvoir voter à Vareilles, pense d'abord à t'inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre.

Timide : Je suis tout confus, vous êtes trop gentils avec moi.

GRINCHEUX : Ils veulent te refiler la corvée, de toute façon moi je dis tout va mal.

JOYEUX : Comment ça tout va mal ? vous n'êtes pas bien à Vareilles ? y'a des fêtes, on boit du cidre, tout le monde nous envie notre joli village.

ATCHOUM : Moi, je vais me coucher sinon je vais attraper froid.

Dormeur : Moi aussi, la nuit porte conseil.

Prof. : Bonne nuit tout le monde, nous aurons encore bien des soirées d'été pour reparler de tout ça.

Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé est purement fortuite.

Prof a pris ses renseignements par téléphone à la sous-préfecture.

Christine Brouhaud



INONDATIONS DE 1738

Sur la requête présentée au Roy et à son Conseil par les habitants de la paroisse de Vareilles, Election de SENS,

Que le 6 septembre 1736, toutes les maisons, granges et étables de la dite paroisse, à la réserve de quatre, ont été ou entièrement ou en partie détruites, toutes les granges qu'ils venaient de recueillir, tous leurs meubles et effets perdus en entier par la violence des eaux. Ce qui est prouvé par le procès verbal fait le lendemain par les Officiers de l'Election du dit SENS qui se transportèrent exprès ; qu'ils n'ont aucune autre ressource pour réparer du moins une partie de leurs bâtiments qu'une prise de bois taillis situés dans leur paroisse et contenant environ 230 arpents, dans lesquels il y a quelques chênes tant vieux que modernes qui veulent servir aux dits établissements.

Les dits bois taillis appartiennent foncièrement aux Sieurs Prêtres de la Mission de Notre Dame de Versailles, Seigneurs de la paroisse; lesquels, touchés de compassion de l'état où les dits habitants sont réduits, veulent bien, sous le bon plaisir de sa Majesté leur abandonner aux dites personnes pour leur faire distribuer à ces causes requises, les suppliant qu'il plaise à sa Majesté de leur permettre la coupe des dits chênes pour rétablir leurs maisons.

Fait au Conseil du Roy, tenu à Versailles, le 14 janvier 1738.

Signé Devougnny, Collationneur -

Pluviométrie à Vareilles :
1999/2000

Août :	39mm
Septembre :	88mm
Octobre :	32mm
Novembre :	43mm
Décembre :	141mm
Janvier :	26mm
Février :	73mm
Mars :	44mm
Avril :	83mm
Mai :	76mm
Juin :	39mm

Recueillie par Maurice Simonnet

REF : Archives Départementales de l'YONNE-H 367-14
janvier 1738-n01 1-

1)-TITRE ARCHIVE . -" Arrêt du Conseil d'Etat pour la délivrance d'arbres destinés à la reconstruction des maisons du village . . -"

2)-Il ne s'agit que d'un passage du document-

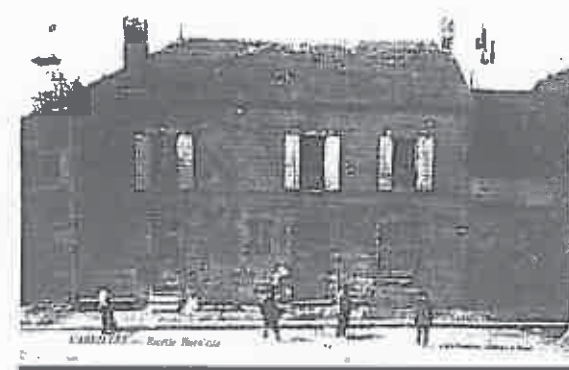
NOTE: Règne des BOURBONS -« Sa Majesté »: Il s'agit de LOUIS XV (1715-1774)

Bernard Boizet

Le Café -Epicerie -Tabac

Extrait de la vie à la ferme de près de 1925 à la fin de la dernière guerre.
André Coladon.

Juste face à l'école et par hasard, se trouvait le seul commerce du pays : CAFE-EPICERIE-TABAC. Une petite pièce servait d'épicerie et de salle à manger ; au premier, une grande salle avec un billard au centre et des tables autour. Cette salle n'ouvrait que pour les quelques joueurs de billard et j'ai, avec mes jeunes camarades, pendant l'occupation, passé bien des dimanches après-midi, alors que j'avais quinze à dix huit ans. Cette salle servait également l'hiver, de salle de cinéma. C'était un cinéma ambulancier qui passait dans les villages. L'appareil de projection se trouvait directement dans la salle en faisant naturellement beaucoup de bruit ; de plus, après chaque bobine on allumait la lumière, on changeait de bobine et ça repartait... C'était vraiment du bricolage familial.



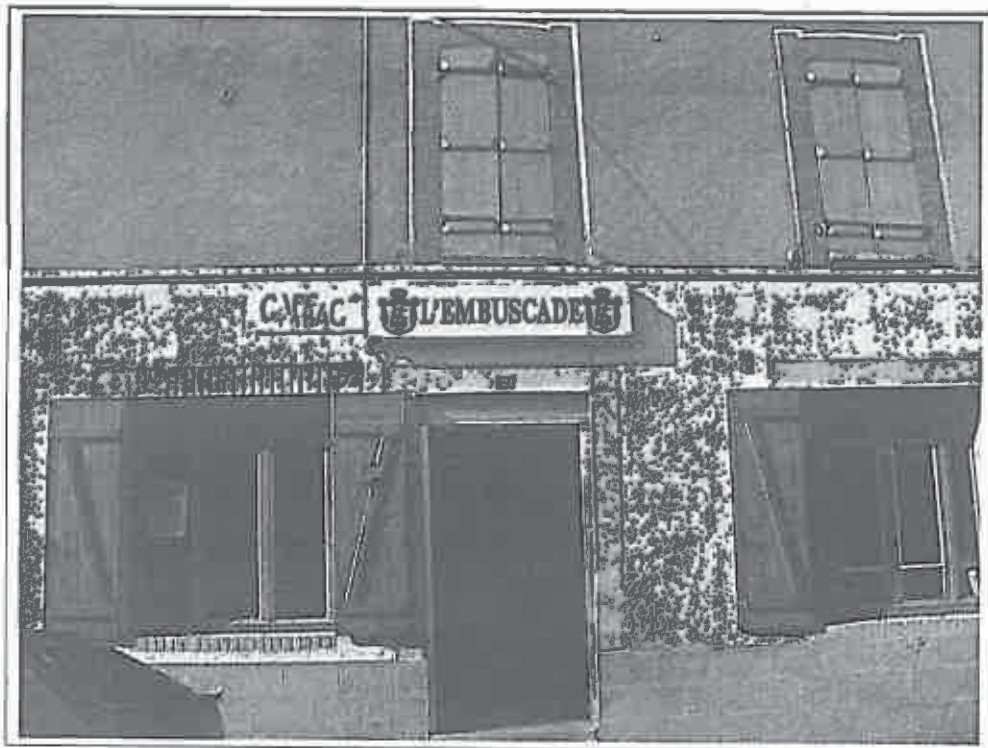
Au rez de chaussée, se situait une grande salle qui ouvrait pour les grandes occasions : celle de la fête patronale du village, la saint Maurice, le 14 juillet, le 11 novembre, à l'occasion d'un rare mariage (j'ai dû, personnellement assister à 5 en 20 ans !) et également après un enterrement. C'était pour les habitants du village et des environs une occasion de se rencontrer.

Le café épicerie était tenu par une dame dont le mari cultivait les terres d'une ferme de moyenne importance.

J'ai rarement vu un ivrogne habituel dans le village, bien que certain buvait sec, mais plutôt chez eux.

Une seule personne –paraît-il un noble belge en rupture de famille et devenu manouvrier- faisait quelquefois la fête tout seul et dépensait en 2 ou 3 jours le gain de 2 ou 3 mois ; mais tout le monde en profitait et venait boire à sa santé. Il arrivait même parfois qu'il offrait des bonbons, mais en grosse quantité aux enfants des écoles- c'était vraiment le fait d'être un peu dérangé- et après avoir dépensé tout son argent, il reprenait son travail.

Propos recueillis par Bernard Boizet



n coup de cidre ?

Le cidre bouché que beaucoup découvrent ou redécouvrent, était il y a quelques décennies, la boisson courante de nos Parents et Grands-parents sous forme non pas de cidre bouché mais de cidre que l'on tirait au tonneau au fur et à mesure de ses besoins, C'était une corvée d'aller chercher le cidre à la cave suivant les tablées !

Maintenant on en trouve sous cette forme dans quelques maisons mais cela se fait rare : aujourd'hui on boit beaucoup de cidre "bouché ou fermier" que l'on peut acheter ici ou là dans notre beau Pays d'Othe. Mais on en trouve également dans les magasins de

grande consommation, mais là, attention à ne pas se tromper.

Nombreux sont ceux qui dégustant un verre de cidre du Pays d'Othe lui trouvent un goût qu'il ne retrouve pas dans le cidre de grande distribution. Je crois qu'il est bon de rappeler les vrais goûts et les vrais arômes de nos fruits, de nos cidres et de notre terroir.



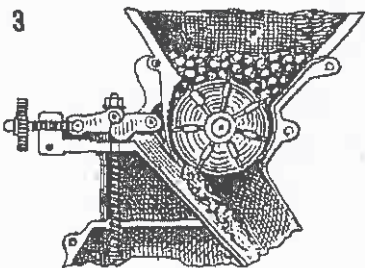
Pour obtenir un bon cidre il faut : de bons fruits à bonne maturité, de bons tonneaux ou de bonnes cuves, une bonne cave, de la patience et beaucoup de courage...

-Le ramassage des pommes est agréable par beau temps en groupe, mais le devient beaucoup moins lorsqu'il pleut, vente ou neige et que l'on est seul.



-Le stockage des fruits se fait en tas (dans une benne) et de préférence à l'abri des intempéries mais à l'air libre.
-Les tonneaux représentent un gros travail également, car il faut bien les nettoyer, les rincer, afin qu'ils ne prennent pas un mauvais goût (sec, vinaigre ou autre) et qu'ils ne

fuiant pas. Une petite toilette extérieure s'impose aussi. Les cuves sont moins

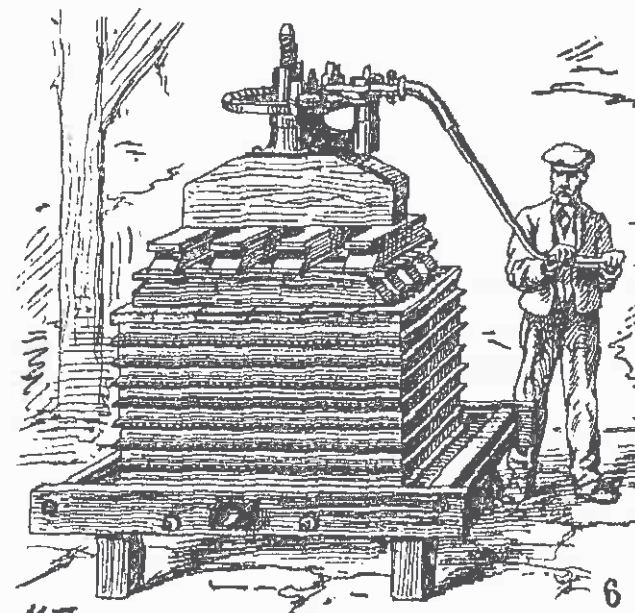


déliçates.

-Le pressurage, c'est ce qui



consiste à extraire le jus des fruits par broyage, puis écrasement afin d'obtenir un bon jus sucré hum...que l'on appelle jus de pomme (aussi appelé mout de cidre) et que l'on peut stériliser.



-La fermentation à lieu en trois phases:

-la défécation du moût, on dit que le cidre "bout" ou travaille, il produit de l'écume brune en surface qu'il faut enlever au maximum.

-ensuite on peut le soutirer,

pour séparer le jus déjà éclairci du dépôt du fond du tonneau et en profiter pour effectuer des mélanges entre plusieurs tonneaux pour obtenir le produit le plus homogène possible.

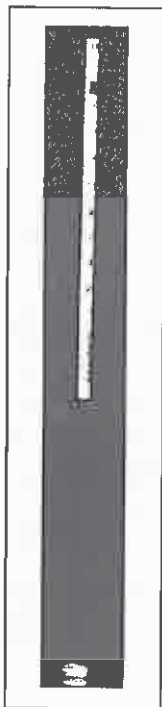
-et enfin la fermentation proprement dite continue lentement pendant plusieurs mois, jusqu'à la plus grande transformation possible des sucres.

Voilà, comme ça on peut conserver le cidre en tonneau pendant un an ou plus, pour le boire comme autrefois en le tirant suivant les besoins.

Le cidre bouché :

Après on intervient pour que le cidre devienne "cidre bouché", alors qu'il est bien reposé, clair, on le met dans des bouteilles type champenoises. La mise en bouteille a lieu de février à avril.

Pour bien faire il faut le peser, et vérifier sa teneur résiduelle en sucre, là à ce moment il est descendu très bas entre 1003 et 1005 centigrades.



Pour obtenir un cidre demi-sec il faut le remonter à 1018 (1015-1020) en le chaptalisant (ajout de sucre). Ensuite les bouteilles doivent être stockées allongées dans une cave ou tout autre endroit sombre et frais à température constante (13° pour une bonne prise de mousse).

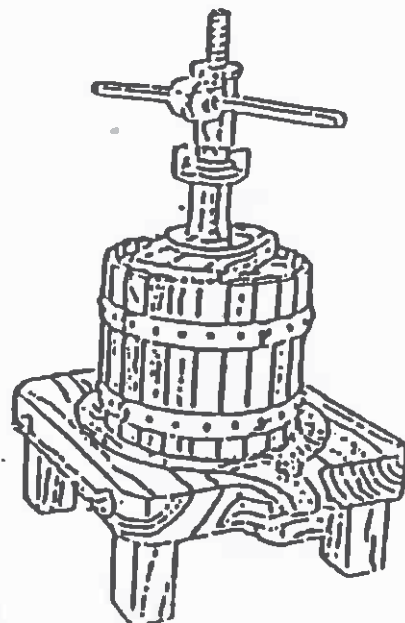
A partir de quatre ou six mois voila enfin le moment tant attendu, le cidre est plus ou moins jaune paille, pétille et mousse dans les verres. L'heure de la dégustation est arrivée.

Vareilles étant dans le pays d'Othe, et moi étant producteur de cidre bouché je vais vous parler un peu du syndicat des producteurs de cidre. Vous nous connaissez peut être par le biais de la fête du cidre ou autre. Depuis quelques temps nous essayons d'obtenir une AOC "appellation d'origine contrôlée"

qui nous garantirait, notre authenticité.

Ce récit sur les différentes méthodes d'élaboration du cidre bouché, n'engage que ma personne, il y a peut être d'autre aussi bonnes façons de procéder.

Louis Bouehony



Recette des crêpes au cidre :



Pour 1 kg de farine :

2 œufs

une cuillerée à café d'huile

une pincée de sel

2 bouteilles de cidre bouché (ou plus si vous les désirez plus fines)

Mélanger le tout et laissez reposer avant de les cuire.

Bon appétit ! !

Connaissez-vous le cidre de trois ? : un qui le boit et deux qui le... tiennent

Rendez vous à la Chandeleur pour la dégustation des cidres de Vareilles (il y aura du cidre de trois)



Les Plantes amies

Article dédié à tous les jardiniers, et plus particulièrement à notre Francis.

Dieu, les attaques de pucerons, les cohortes de fourmis et tous autres insectes qui tourmentent les nuits du jardinier, celui-ci ne sort plus qu'armé du pulvérisateur, traquant de-ci, de-là les ennemis de son potager.

Mais au fait, n'existerait-il pas quelques astuces pour épargner à notre homme de longues heures dans son jardin, après sa dure journée de travail ?

Comment protéger vos tomates, vos choux ?

Essayez de cultiver près de vos plants de tomates, des œillets d'inde, ceux-ci dissuaderont les pucerons, les mouches blanches et autres nuisibles de s'y attaquer et attireront une variété de mouches friandes de pucerons. La sauge sera bénéfique pour éloigner les papillons du chou blanc.

Nos amies les roses préfèrent pour voisines l'ail et la ciboulette, qui repoussent les pucerons et retardent l'apparition des taches noires sur les fleurs.

Ces astuces ont été éditées par les Editions Atlas.

-Dommage Francis, je n'ai toujours pas trouvé de solutions pour les doryphores. Peut-être une recherche sur le Web s'avérera indispensable, si ton problème reste sans réponse dans les mois à venir.

Marie Christine Perrigault

Revue de Presse :

« Saluons la naissance d'un confrère ; le Journal du club, un trimestriel. Dans le numéro 1 vous trouverez tous les derniers potins sur le centre équestre des Vallées »

Solution des mots croisés :

FA	MAMMERT	IX
ILES	EN	X
ROC	IN	IX
MAURICE	D	VIII
SISAL	E	VII
EMOI	ER	VI
ASSISTANCE	J	V
VIS	I	IV
RAIE	ALEA	III
ETILAS	I	II
SENONAI	MAI	I
1	2	3
4	5	6
7	8	9
10	11	12

Solutions : connaissez vous la commune :

- 1)rouge - blanc - vert- rouge- rouge
- 2)Vignes, Charme, Viornes, Sauvageon, Fays, Erable, Poirier, vignes, Prés
- 3Vaches, Chat, Chien, Vache, Chat
- 4)Maurice, Blaise, Léger, Rémy, Cyprien

Quelques précisions :

La ferme du Bout-D'en-Haut (M.Crété) s'appelait la Chambennerie
Les sources (Bout-D'en-Haut) s'appelaient la Léthumière

A propos de la « Corne au Chat » il doit s'agir d'un angle formé par le terrain qui faisait partie d'une propriété dite « le Château du Chat ». Chat serait-il simplement la contraction de « Château » ?

Dans un relevé des climats du finage de Vareilles de 1856, il est écrit « on voit les ruines d'un château » dans l'actuel Bois du Chat.

Si un ancien du village est en mesure de m'apporter quelques précisions sur ces ruines, ce serait avec plaisir...

Bernard Boizet

Le Journal du Club



N°1 JANVIER
FEBRIER 2000
MARS

Centre Equestre des Vallées de Vareilles

Rédigé par
Marlene ROBICHON
Avec Sophie DELAVERRIERE

FÊTE DES

VAREILLES

en pays d'Othe; 15 km Est de Sens-Yonne

FOIRE AUX VÉGÉTAUX ET AUX PLANTES

FÊTE DU JARDIN

ENTRÉE LIBRE

VIDÉO-GRENIERS
"SPECIAL JARDIN"

BOURSE D'ÉCHANGES DE
PLANTES

APORTEZ VOS PLANTS À ÉCHANGER !

ACCESSOIRES DE JARDIN -

PÉPINIÉRISTES-HORTICULTEURS

EXPOSITIONS D'OUTILS ANCIENS
ET DE SCULPTURES

EXPOSITIONS DE PHOTOS SUR

LE JARDIN AU CAFÉ L'EMBUSCADE

PROMENADES À PONEYS-MINIFERME

RESTAURATION SUR PLACE -

PRODUITS RÉGIONAUX

RENSEIGNEMENTS : 03.86.68.30.19

Site Internet: <http://pareo.club-internet.fr/ligenin>

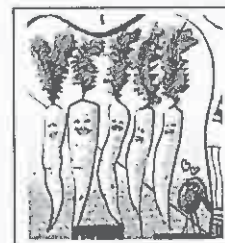
Dimanche 14 Mai 2000

SAINTS DE GLACE

le pas-à-ter sur la voie publique - ZONE-Mairie de Varelles - 90320

Fête des Saints de Glace 2000

Un jardin extraordinaire



Les associations qui ont participé à la Fête des Saints de Glace 2000

- Le Club des 4 Saisons de Varelles
- Les Croqueurs de Pommes
- La Société Horticole de Sens
- Les Jardins de la Croislère
- Les Amis du Patrimoine de la Forêt d'Othe
- Les Jardins du Théâtre



Nous remercions :

- 26 enfants ont défilé avec leurs « grosses légumes »
- 6 enfants ont participé à la Fête des Saints de Glace en organisant un service de portage des achats. Ils se sont partagé le fruit de leurs efforts.
- 30 adultes ont donné la main pour l'organisation de la fête : (montage, cuisine, buvette, exposition, accueil, etc....)
- 11 épouvantails réalisés par des familles de Varelles ont décoré le village
- Philippe Simonnet qui a réalisé l'affiche
- Nicolas Sersiron pour son installation de sculptures
- Marie George Stavelot et les photographes qui ont exposé au Café
- Monsieur Proquin pour son exposition d'outils de jardin anciens.
- Jean Michel et Brigitte Sullam qui ont offert une journée de poney aux enfants qui ont réalisé « des grosses légumes »

L'année prochaine, comme tous les ans la Fête aura lieu le deuxième dimanche de mai, toutes les idées, bonnes volontés, sont les bienvenues ainsi que des tables et chaises pour la buvette.

Les bénéfices réalisés par l'association La Puce de Varelles serviront à organiser d'autres activités à Varelles:

- Balade du 14 juillet.
- Exposition pour la Journée du Patrimoine.
- Participation à la St Flacre de Sens.
- Une fête pour Halloween.
- La dégustation de cidres de la Chandeleur.
- Des sorties théâtre pour les enfants et pourquoi pas pour les adultes.
- Des ateliers travaux manuels pour les enfants.
- Des promenades à thème à Varelles (botaniques, et autres)
- Et bien sûr l'édition de la La Puce.

LVI. - CHANT D'AUTOMNE

I

Bientôt nous plongerons dans les froides ténèbres ;
Adieu, vive clarté de nos étés trop courts !
J'entends déjà tomber avec des chocs funèbres
Le bois retentissant sur le pavé des cours.

Tout l'hiver va rentrer dans mon être : colère,
Haine, frissons, horreur, labeur dur et forcé,
Et, comme le soleil dans son enfer polaire,
Mon cœur ne sera plus qu'un bloc rouge et glacé.

J'écoute en frémissant chaque bûche qui tombe ;
L'échafaud qu'on bâtit n'a pas d'écho plus sourd.
Mon esprit est pareil à la tour qui succombe
Sous les coups du bélier infatigable et lourd.

Il me semble, bercé par ce choc monotone,
Qu'on cloue en grande hâte un cercueil quelque part.
Pour qui ? - C'était hier l'été ; voici l'automne !
Ce bruit mystérieux sonne comme un départ.

II

J'aime de vos longs yeux la lumière verdâtre,
Douce beauté, mais tout aujourd'hui m'est amer,
Et rien, ni votre amour, ni le boudoir, ni l'âtre,
Ne me vaut le soleil rayonnant sur la mer.

Et pourtant aimez-moi, tendre cœur ; soyez mère,
Même pour un ingrat, même pour un méchant ;
Amante ou sœur, soyez la douceur éphémère
D'un glorieux automne ou d'un soleil couchant.

Courte tâche ! La tombe attend ; elle est avide !
Ah ! laissez-moi, mon front posé sur vos genoux,
Goûter, en regrettant l'été blanc et torride,
De l'arrière-saison le rayon jaune et doux !

Poème extrait des *Fleurs du Mal* de Charles Baudelaire (édition Librio, texte intégral 10frs)